

Avant l'instauration du calendrier grégorien en 1582, de nombreux pays utilisaient des calendriers différents. En Lorraine, l'année commençait le 25 mars, une tradition héritée du calendrier julien qui avait été introduit par Jules César en 45 av. J.-C.

Cette date était considérée comme le début de l'année civile et religieuse. Le 25 mars était également associé à l'Annonciation, la fête chrétienne célébrant l'annonce de la naissance de Jésus à la Vierge Marie par l'archange Gabriel.

Ainsi, en Lorraine, le 24 mars était le dernier jour de l'année civile et le lendemain, le 25 mars, était le premier jour de l'année suivante. Cette pratique était en vigueur dans toute la région, y compris dans les villes de Nancy et de Metz.

Cependant, en 1582, le pape Grégoire XIII introduisit le calendrier grégorien, qui fixait le début de l'année au 1er janvier. Cette réforme fut adoptée par de nombreux pays catholiques, mais pas par la Lorraine, qui était alors une province du Saint-Empire romain germanique.

Ce n'est qu'en 1752, soit plus de 170 ans plus tard, que la Lorraine abandonna la tradition du 25 mars comme début de l'année et adopta le calendrier grégorien.

Aujourd'hui, la tradition du 25 mars comme début de l'année est encore célébrée dans certaines cultures et religions, mais elle est largement considérée comme obsolète et peu pratiquée. Néanmoins, elle demeure un témoignage de l'histoire et de la diversité des calendriers utilisés à travers le monde.